

21 rue de Paradis
75010 PARIS
Tél : 01 42 46 06 63
Fax : 01 42 46 01 20
E-mail : formation@terao.fr
Site : www.terao.fr
N° déclaration : 11 75 44541 75

FORMATION



PROGRAMME

« Se préparer à la RT 2012 »

OBJECTIFS et DUREE

Permettre aux professionnels de la construction de connaître les contenus, démarches et outils à mettre en place dans le cadre de la nouvelle Réglementation Thermique.

A l'issue de la formation, ils seront en mesure d'intégrer les principes de la RT 2010/2012 dans le contenu de leur travail.

Durée : 1 journée.

PUBLIC

Professionnels impliqués dans la conception de bâtiments :
Architecte, Maître d'ouvrage public et privé,
Bureau d'études techniques, Conseil, ...

CONTACTS SUIVI DE LA FORMATION

Michel RAOUST

Ou Aline EVRARD

☛ Terao Paris, 21 rue De Paradis,
75010 Paris

☎ : 01 42 46 06 63 Fax : 01 42 46 01 20

MOYENS PEDAGOGIQUES

Apports théoriques et études de cas présentés par un intervenant professionnel dans ce domaine.

Dossier pédagogique remis à chaque stagiaire.

DATES et LIEU

Lieu : PARIS 3ème

(détails fournis après inscription)

Date : Mardi 17 mai 2011

PRIX

Le prix (hors repas) est soumis à la TVA.

- 1 jour..... 450 € HT
(ou 400 € HT pour inscription avant le 20 avril)

Le coût de la formation peut être pris en charge (totalemment ou partiellement) par votre OPCA (Organisme Professionnel Collecteur Agréé). TERA O est déclaré comme organisme de formation).

AUTRES FORMATIONS

TERAO propose également deux autres formations :

« Bâtiments durables et santé », sur 4 jours , et
« Intégrer les principes de la HQE® », sur 2 jours,
en intra ou inter-entreprise, nous contacter.

Matin

Le contexte, Les contenus

- Rappel du contexte :
Facteur 4, Europe, Grenelle
- Le paysage réglementaire français
- Les Principes de la Réglementation Thermique
- Zoom sur la RT 2012

Intervenant :

Bernard SESOLIS,

Directeur de TRIBU Energie

Après midi

Répercussions dans les constructions

- Suite du zoom sur la RT 2012
- Comment y répondre :
 - à la conception (jeu des acteurs, outils, approche climatique et tendances)
 - revue critique des moyens : bâti, ventilation, équipements de chauffage, d'ECS, de froid, éclairage, gestion, recours aux EnR
- L'utilisateur et la performance énergétique

Intervenant :

Bernard SESOLIS,

Directeur de TRIBU Energie



BULLETIN D'INSCRIPTION

À imprimer et compléter **et** à renvoyer par courrier, par fax ou par mail.
L'inscription n'est définitive qu'à réception de 20 % du coût de la formation TTC.

STAGE : Titre :

Participation

❖ Dates du stage :

Au prix de € HT, soit € TTC

Soit € à verser au titre des 20% du coût TTC, pour inscription.

Stagiaire :

Nom : Prénom :

Fonction : Tel :

Fax : E mail :

❖ Situation du stagiaire dans le cadre de la formation :

Maintien dans l'emploi **ou** Développement de compétences

Entreprise :

Raison sociale :

Activité :

Adresse :

Code postal : Ville :

N° Siret : code APE :

Nom du responsable de formation :

.....

Adresse de convocation du stagiaire (si différente) :

.....

.....

FACTURATION :

La formation est-elle prise en charge par un organisme gestionnaire de fonds de formation ?

Oui Non

Si oui, comment devons-nous facturer la

formation :

.....

Envoi de la facture à l'organisme : intitulé et adresse de cet organisme (un accord écrit de sa part doit nous parvenir avant le début de la formation) :

.....

.....

Nom de votre contact : Tel :

Envoi de la facture à votre entreprise (qui sera remboursée par l'organisme)

.....

.....

CONDITIONS GENERALES :

Une convention de formation vous sera adressée à réception de votre inscription. Toute demande d'annulation devra être formulée par écrit (fax ou courrier). Elle donnera lieu à un remboursement intégral si elle est reçue 10 jours ouvrés avant le stage. Pour tout délai inférieur à 10 jours, l'acompte n'est pas remboursé. En cas d'absence partielle ou totale non justifiée au stage, les journées commandées sont payables en totalité. Les demandes de remplacement sont admises à tout moment. Terao se réserve la possibilité de reporter ou d'annuler une session si le nombre d'inscriptions est insuffisant, et de modifier légèrement le contenu de la formation.

Date :

Cachet et signature de l'entreprise

Renvoyer votre bulletin avec un acompte de 20% du coût TTC de la formation à :

TERAO, Pôle formation,

21 rue de Paradis

75010 Paris

Tel : 01 42 46 06 63

Fax : 01 42 46 01 20

E mail : formation@terao.fr